



Le Flambeau Express

BULLETIN D'INFORMATION DU REGROUPEMENT
DES RETRAITÉS DE RIO TINTO ALCAN, MEMBRES DU RPRTA

OCTOBRE 2011

**EDITION SPÉCIALE POUR
LES MEMBRES EN RÈGLE**

SALUTATIONS DU PRÉSIDENT

Bonjour chers lecteurs et lectrices du journal Le Flambeau.

Dans le journal du mois de mai 2011, je terminais mes «Salutations du président» en disant que cet automne, le RCRA amorcerait une période de réflexion afin d'élargir sa base de travail et améliorer ses moyens d'action.

Un exercice semblable avait été réalisé en 2009 et une majorité des objectifs que le conseil d'administration s'était fixés ont été atteints. De plus, dans cet intervalle d'environ deux ans, le nombre de nos membres est passé de 1200 à plus de 1500 et il continue de progresser.

Ce sont des éléments qui nous permettent, à juste titre, d'en retirer une certaine satisfaction mais, en rester là deviendrait une complaisance périlleuse, car les défis qui nous interpellent sont nombreux et en constante évolution.

Pensons tout d'abord aux questions de l'indexation et du rattrapage pour lesquelles les demandes du RCRA n'ont pas encore reçu de réponse vraiment satisfaisante. Il y a ensuite le dossier des assurances dont les demandes d'information et les plaintes sont de plus en plus nombreuses.

À cela, on doit ajouter tout le contexte géopolitique et économique mondial qui, depuis trois ans, est en transformation continuelle vers un devenir aussi incertain que les prévisions de la météo. Et qui dit avenir économique incertain dit aussi revenus de pension en péril. Chez les gens à la retraite, ces considérations sont plus alarmantes que chez les jeunes générations car l'horizon de la personne à la retraite est beaucoup plus restreint. En effet, sa capacité de se reconstituer financièrement en cas de catastrophe est très réduite et souvent inexistante.

Alors, pour toutes ces raisons et bien d'autres, le conseil d'administration du RCRA entreprendra, dans les prochains mois, une nouvelle session de réflexion et de planification stratégique mais, cette réflexion ne peut se faire en vase clos. Elle doit aussi se faire en étant à l'écoute de nos membres. C'est pourquoi le RCRA vous lance un appel de commentaires et de suggestions. Voici une liste partielle de sujets d'intérêt:

- L'indexation de nos rentes
- Les assurances
- Le Journal Le Flambeau
- Notre nouveau site Internet
- Le processus de renouvellement des cartes de membres
- Quels changements faire apporter au niveau des lois qui nous concernent?

...ainsi que tout autre sujet qui vous tient à cœur.

Vous trouverez nos coordonnées dans divers endroits de ce journal. Les moyens de communiquer avec le RCRA ne manquent pas: poste traditionnelle, courriel, formulaire dans la rubrique «nous joindre» du site Internet, ou téléphone.

Depuis que je signe cette chronique, les textes sont longs. Maintenant c'est à votre tour de me répliquer!

Alors, au plaisir de recevoir des nouvelles de votre part!

Gilles Leblanc

LA MISSION DU RCRA

RÉFLEXION D'UN RETRAITÉ

Bonjour à tous les Retraités de RTA, bénéficiaires du Régime de Pensions RPRTA.

Je suis membre du RCRA depuis sa fondation. J'ai vécu toutes ses phases de croissance et de développement. J'ai également participé à l'élaboration des objectifs de notre regroupement et à l'atteinte des excellents résultats notamment :

- Au plan du recrutement;
- De la reconnaissance de notre organisme;
- De l'atteinte de notre crédibilité;
- De l'influence dans la modification du domaine législatif nous concernant et;
- De l'information aux Retraités de RTA.

Que de chemin parcouru! Que d'objectifs atteints! Cela n'aurait pas été possible sans l'implication enthousiaste, bénévole et continue de centaines de retraités bénéficiaires du RPRTA, soit au C.A., dans les Comités, la représentativité, etc.

Maintenant, j'aimerais partager avec les lecteurs du journal Le Flambeau une certaine inquiétude.

Premièrement: l'implantation par RTA depuis octobre 2010, d'un Régime de Pensions à cotisations déterminées pour les cadres nouvellement engagés.

Quels effets à court et moyen termes ce changement aura sur notre Régime de Pensions à prestations déterminées: moins de participants actifs, moins de cotisations (entrée de fonds dans la caisse), baisse des rendements, plus de retraités que de participants,...?

Deuxièmement: le Déficit de notre Régime de Pensions RPRTA.

Depuis quelques années le déficit du RPRTA fluctue dans le négatif: situation économique inquiétante, rendement à la baisse, législation pour les employeurs leur permettant de combler le déficit des Régimes sur une période de 10 ans et éventuellement, peut-être plus etc.

Quels effets pour les Retraités: politique de gestion des surplus difficilement applicable, indexation AD HOC à la discrétion de l'employeur, rattrapage pour manque à gagner plus ardu...

Comme retraité, tout cela m'interpelle depuis 19 ans...

Il est de plus en plus évident qu'être ou devenir membre du RCRA est une sécurité pour tous les retraités de RTA bénéficiaires du RPRTA.

Le RCRA est l'organisme étant le plus apte à représenter les retraités et à protéger leurs acquis.

Pourquoi?

Le RCRA est un Regroupement très représentatif des retraités: crédible, financé uniquement par les contributions des membres, structuré et surtout, le plus habilité pour informer les retraités i.e. nombreux bénévoles, site Web, Le Flambeau, courriel, rencontres annuelles avec les retraités d'autres régions, contact avec les regroupements de retraités provinciaux, etc.

Les prochaines années seront déterminantes pour les bénéficiaires des Régimes de Retraites à Prestations déterminées.

Plus nous serons de membres en règle, plus le RCRA sera fort dans la poursuite de sa mission, celle de **DÉFENDRE LES DROITS ET LES INTÉRÊTS DE SES MEMBRES.**

*Gilles Boulianne
Retraité*

VOYAGE À MONTRÉAL

Comme nous vous l'avons mentionné dans le dernier FLAMBEAU, l'assemblée annuelle du RPRTA a eu lieu à Montréal le 14 juin 2011. Un autobus en partance du Saguenay-Lac Saint-Jean a permis à 41 membres du RCRA de s'y rendre à peu de frais et en toute sécurité.

Fidèle à sa coutume, RTA nous a très bien reçus.

Les résultats présentés par RTA étaient ceux de la fin 2010. Les principaux chiffres étaient déjà connus car nous les avons reçus, sous une forme plus condensée, dans le document "**Votre relevé annuel de pensions et d'assurance-vie**" émis pour l'année 2010. Pour ce qui est de l'évolution de la situation financière du fonds au cours des derniers mois, notre collègue Richard Yank résume la situation plus loin dans cette édition du FLAMBEAU.

Les questions des participants ont été nombreuses mais on peut dire que plusieurs d'entre elles portaient sur les notions d'indexation et rattrapage. Malheureusement, la compagnie ne peut prédire quand le régime atteindra la situation de feu vert, situation permettant une indexation à 100% pour l'année courante. Heureusement que la nouvelle politique d'indexation ad hoc était en place ces deux dernières années, occasionnant une indexation à 50% de l'indice des prix à la consommation. Hélas, avec les indexations partielles que nous avons eues au cours des dix dernières années, le pouvoir d'achat des retraités a fortement diminué. Comme le soulignait à juste titre notre ancien président Réginald Cantin, «un retraité n'a pas de perspective à long terme». Cela montre bien pourquoi le rattrapage nous tient tant à cœur.

RTA a décidé de confier les tâches administratives relatives au régime à Morneau Sheppel. Les services seront offerts à partir de leur bureau de Montréal, le tout devant débuter en octobre 2011. En plus d'offrir le niveau de services actuel, RTA prévoit ajouter de nouveaux services tels qu'un centre d'appels bilingue pour tous les participants, ainsi que des informations par Internet (pour employés actifs seulement). C'est également Morneau Sheppel qui préparera les relevés annuels, en date du 31 décembre 2011, dans un nouveau format. Si vous avez des remarques ou des plaintes à formuler n'hésitez pas à en informer le RCRA, le seul organisme entièrement indépendant, toujours présent dans la protection de vos droits et intérêts.

ASSURANCES

Questions sur l'augmentation de la prime

En date du 1^{er} juillet 2011, RTA a augmenté d'environ 5% les taux de la prime pour les couvertures médicales des retraités.

Même si elle était anticipée, cette hausse a laissé le RCRA perplexe car, peu de temps avant, le ministre de la Santé du Québec, Yves Bolduc, nous apprenait qu'il y aurait une baisse de 6,1% des cotisations à l'assurance médicaments dans le régime public québécois. Ailleurs au Canada, il y a une pression accrue pour l'utilisation des médicaments génériques qui, comme on le sait, sont moins dispendieux.

Ces informations ont amené le RCRA à poser les questions suivantes à RTA:

1. Quelle est la portion «médicaments» dans notre régime de couverture médicale?
2. L'usage des médicaments génériques est-il optimisé?
3. Quels seraient les moyens de parvenir à une réduction du taux de la prime pour les couvertures médicales des retraités, sans pour autant réduire ces couvertures?

Lors d'une rencontre récente avec un représentant de Financière Manuvie il a été possible d'obtenir des réponses à ces questions, de même que d'autres précisions.

Le remboursement des médicaments représente à lui seul, 81% du régime de soins médicaux, ce qui est considérable.

Actuellement, près de 20% des médicaments remboursés sont des médicaments d'origine pour lesquels il existe un générique. C'est donc sur cette partie que les économies à réaliser sont les plus grandes.

On encourage donc les bénéficiaires du programme à rechercher des économies, en collaboration avec leur pharmacien et leur médecin, car elles auront éventuellement une influence sur le montant de prime à payer. Toutefois, le RCRA est d'avis qu'une campagne de sensibilisation de la part de Manuvie serait plus efficace pour faire passer le message.

Questionné sur la baisse de 6,1% obtenue par le ministre de la Santé du Québec, le représentant de Manuvie a répondu que c'était une entente imposée par le gouvernement à l'AQPP (*Association Québécoise des Pharmaciens Propriétaires*) et que sa compagnie n'avait pas un pouvoir aussi grand.

Le prix des médicaments

Certes, les génériques sont moins chers que les brevetés. Lorsque vous entrez dans une pharmacie avec une nouvelle ordonnance, pensez-vous à demander si la molécule est commercialisée en version générique? Vous devriez.

Un médicament breveté, communément appelé médicament «d'origine» ou «de marque» coûte en moyenne près de deux fois plus cher que son équivalent générique, selon l'enquête de la revue Protégez-Vous, du mois d'octobre 2011.

Les prix varient cependant beaucoup d'une pharmacie à l'autre. L'enquête montre que les pharmacies réalisent, en moyenne, un bénéfice brut quatre fois plus élevé sur les génériques que sur les médicaments d'origine lorsqu'elles les vendent à des assurés du privé.

SITE INTERNET DU RCRA

Les habitués de l'internet auront sans doute remarqué la nouvelle apparence de notre site

officiel www.rcra01.com. En voie d'être complètement refait, le site présente une apparence plus moderne et conviviale. De plus, c'est avec fierté que nous attirons votre attention sur le nouvel outil permettant d'effectuer le paiement de votre carte de membre par voie électronique.

Pour toute question ou commentaire à propos du site, nous vous invitons à communiquer avec notre webmestre, M. Normand Tremblay, par courriel, au:

rcra2011@hotmail.ca

ou par téléphone, en composant le 418-817-8180.

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin que le RCRA puisse continuer de communiquer avec vous, il est essentiel de nous faire connaître vos changements d'adresse.

Pour des raisons de sécurité, nous favorisons les changements d'adresse par la poste. Veuillez alors compléter le formulaire qui se trouve à la fin de ce journal et nous le faire parvenir à l'adresse suivante:

RCRA
C.P. 31003, Succ. Davis
Jonquière (Québec), Canada
G7S 6C2

Merci à l'avance de votre collaboration.

VOTRE OPINION

Si des articles de notre journal Le Flambeau ou des événements suscitent des réflexions que vous voudriez partager, alors n'hésitez pas à nous écrire. Nous publierons seulement les lettres signées et datées, avec adresse et numéro de téléphone; il sera parfois nécessaire de n'en publier qu'une version résumée ou abrégée.

Voici nos coordonnées:

- Par la poste:
RCRA
C.P. 31003, Succursale Davis
Jonquière (Québec), Canada
G7S 6C2
- Par courriel:
rcra2011@hotmail.ca

CONTACTS LOCAUX RECHERCHÉS

Tout comme cela se fait avec succès aux usines de Shawinigan, Beauharnois et Alma, le RCRA aimerait rencontrer d'autres groupes de membres afin de discuter de divers aspects reliés à notre fonds de pension RPRTA. L'expérience de ces rencontres nous a appris que l'aide des représentants locaux est essentielle afin d'en assurer la logistique et le bon déroulement. Nous aimerions effectuer des visites dans les régions suivantes:

Montréal, Kingston, Kitimat et Vancouver. Cette liste n'est cependant pas limitative; d'autres endroits peuvent s'y ajouter.

Agir à titre de contact local pour le RCRA constitue une belle opportunité de participer aux activités de notre mouvement. Alors, pour donner votre nom, ou simplement en savoir davantage, veuillez communiquer avec M. Gilles Boulianne, à l'adresse postale du RCRA ou, par courriel, au:

rcra2011@hotmail.ca

NOUVELLES DE VOTRE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE RETRAITE

Capitalisation

Au cours des derniers mois, j'ai eu le plaisir de revoir bon nombre de collègues et amis lors des dîners pour retraités tenus à Montréal, à Ottawa et à Toronto. Quoiqu'en début d'année nous connaissions une amélioration des perspectives économiques, nous vivons au cours des derniers mois une nouvelle baisse des marchés boursiers. Quel impact cette récente baisse a-t-elle eu sur la situation financière de notre régime?

Tel qu'indiqué dans votre dernier rapport annuel, le ratio de financement, au 31 décembre 2010, se chiffrait à 93% sur une base de capitalisation et 94% sur une base de solvabilité. Ces ratios sont touchés négativement par une baisse de la valeur des marchés boursiers mais, d'autres facteurs ont aussi une influence sur la valeur de nos réserves. Un de ces facteurs est la politique de placement qui guide le Régime de pension Rio Tinto Alcan depuis plusieurs années et assure que seulement une portion de nos réserves est investie dans les marchés boursiers. Les taux d'intérêt à long terme utilisés pour le calcul des valeurs futures de nos réserves sont un autre facteur très important dans l'évaluation financière du régime. Contrairement aux marchés boursiers, les taux d'intérêt à long terme connaissent actuellement une tendance à la hausse, ce qui compense pour la baisse de la valeur de nos placements en actions et augmente les ratios de financement.

En conséquence, l'évaluation de la situation financière du régime, au 31 juillet 2011 se trouvait essentiellement au même niveau qu'à la fin de l'année 2010, soit un ratio de 94% sur base de capitalisation et 93% sur base de solvabilité.

Richard Yank
Membre non-votant du Comité de retraite

RIONS UN PEU

Des nouvelles d'une patiente

Une femme téléphone à l'hôpital:

Bonjour, puis-je parler à la personne qui donne des informations sur les patients?

J'aimerais savoir comment se porte une de vos patientes, si elle prend du mieux ou pas...

La préposée lui demande: Quel est le nom de la patiente et son numéro de chambre?

Madeleine Chamberland, chambre 302.

J'envoie votre appel à la personne responsable.
- Service 3-A. Bonjour! Comment puis-je vous aider?

J'aimerais avoir des nouvelles de Madeleine Chamberland, Chambre 302.
- Un moment, laissez-moi regarder son dossier.

Madame Chamberland se porte très bien. De fait, elle a déjà pris deux repas, sa pression sanguine est très bonne, nous allons débrancher son moniteur cardiaque dans quelques heures.

Et si tout continue aussi bien, le docteur Beaudoin devrait lui donner son congé dans un jour ou deux.

La femme s'exclame: Quel soulagement! Oh, c'est fantastique. Quelle bonne nouvelle!

L'infirmière répond: À voir votre enthousiasme, vous devez être de la famille ou une relation très proche?

Ni l'un ni l'autre madame! Je suis Madeleine Chamberland dans la Chambre 302! Personne ne me dit rien ici!...

PROVERBES & CITATIONS

La politique est l'art d'obtenir de l'argent des riches et des suffrages des pauvres, sous prétexte de les protéger les uns des autres. (*Jules Michelet*)

Si vous voulez obtenir quelque chose, adressez-vous à quelqu'un de très occupé; les autres n'ont pas le temps. (*Pierre Daninos*)

Formulaire de changement d'adresse

Nom	
Ancienne adresse (Numéro, Rue, Code postal)	
Nouvelle adresse (Numéro, Rue, Code postal)	
Numéro de téléphone (à domicile)	
Votre usine (au moment de votre retraite)	
Autre numéro de téléphone	
Adresse courriel	